



Le budget



La CdC Terres de Perche

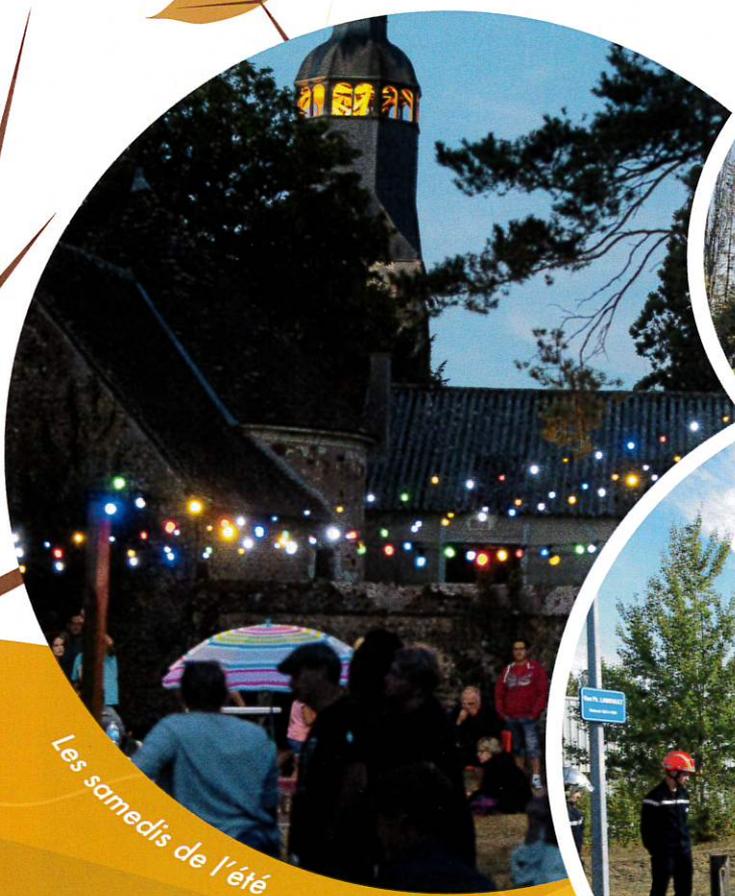


Les associations

#La lettre aux Thironnais

www.mairie-thiron-gardais.fr
www.terresdeperche.fr

@ThironGardais



Les samedis de l'été



Travaux chaudière générale



Journée Alpine hommage à Philippe Lamirault

n°40

Bulletin téléchargeable sur www.mairie-thiron-gardais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'AGENDA sous réserve des mesures applicables COVID-19

- 19 décembre Marché de Noël *du Comité des fêtes*
16 décembre C'est l'heure du conte pour les petites oreilles *Médiathèque*
21 décembre Marché de Noël *Les amis de la Médiathèque*
22 décembre à 15h Cinéma à la salle des fêtes organisé *par le comité des jeunes*
Film projeté : Les Seigneurs avec José Garcia
23 décembre Atelier déco de Noël *Les amis de la Médiathèque*
9 janvier Vœux du Maire à la population

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE

19 septembre 2020 Gaëlle Guizien et Loic Guillin

NAISSANCES

23 juillet Soana VADÉ
6 août Lyna COUPÉ
29 août Eloïse FONTAINE
7 novembre Alban HAYEZ
22 novembre Andy, Joseph, Serge VERDIER ELLIN

DÉCÈS

13 juillet	Gabriel SAISON	6 octobre	Françoise GUENOT née LEFEUVRE
20 juillet	Denise TOURY née GASSELIN	7 octobre	Simone HUARD née BRUNET
8 août	Jacqueline GUÉRIN née FÉRAULT	9 octobre	Patrick BOITELET
25 août	Michel ALNET	21 octobre	Arthur MORICE
27 août	Mireille POIRIER née VARIN	25 octobre	Jean-Pierre MAUTÉ
4 septembre	Sandra BEAUGER née MAUTE	2 novembre	Thérèse VACHEROT née LÉGER
11 septembre	Raymond MOY	6 novembre	Huguette BALESDENS née COUTURE
16 septembre	Denis ROBERT	7 novembre	Jean SCHMIGIELSKI
23 septembre	Madeleine ROULLEAU née BIDAULT	26 novembre	Bernadette CABARET née HUARD
3 octobre	Claude LEFEVRE		

DATES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du conseil municipal de Thiron-Gardais sont ouvertes au public et se tiendront en salle du conseil : **vendredi 8 janvier, vendredi 5 février, vendredi 5 mars.**
La séance est ouverte au public.

ANCIENS NUMÉROS DU MAGAZINE MUNICIPAL

Si vous êtes conservateur, la mairie est à la recherche de certains numéros manquants aux archives de la mairie. La liste des numéros manquants est en mairie.



Les horaires de la mairie

Lundi et vendredi : 15h à 18h
Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h
Samedi : 10 h à 12 h

lamairie@mairie-thiron-gardais.fr



ÉDITO

Victor PROVÔT, Maire de ThironGardais



1/ Le monde traverse une triple crise : sanitaire, économique et sociale, comment s'organise la commune en cette période particulière ?

On ne peut que vous encourager à vous protéger en suivant les préconisations sanitaires et protéger les autres en portant le masque. Mais il faut aussi vivre, se soigner, garder une vie sociale, sortir une fois par jour ; par le téléphone (la commission des solidarités appelle régulièrement les personnes de plus de 65 ans volontaires et inscrites au fichier des personnes sensibles) ; sur les réseaux sociaux (Facebook @ThironGardais) ; et par un maximum d'événements que nous avons souhaités maintenir dans le respect des règles sanitaires : les samedis de l'été, le salon du livre, la brocante, Alpine Thiron, le festival d'Automne,... et nous espérons pouvoir maintenir un marché de Noël samedi 12 décembre prochain.

Ce qui est moins facile à accepter c'est la fermeture des commerces non-alimentaires pendant cette deuxième période de confinement, et principalement dans nos villages ruraux. J'ai souhaité prendre un arrêté de maintien de cette ouverture en soutien à cette mesure incompréhensible et inéquitable. Malgré un amendement voté à l'unanimité au Sénat, l'Assemblée Nationale et le Gouvernement n'ont pas entendu la demande et ont maintenu la fermeture, voire même durci la mesure en interdisant la vente de produits non-essentiels dans les grandes surfaces. C'est très peinant pour ces professionnels qui ont déjà subi le premier confinement et mis en place des protocoles sanitaires drastiques pour réouvrir. C'est pénalisant pour notre territoire, et incompréhensible d'empêcher certaines professions d'exercer leur activité. Le subventionnement de l'Etat est un pansement mais dont on ne sait pas qui va payer la facture... nos enfants ? Dans le prochain agenda 2021, distribué dans chaque foyer et commerce Thironnais, un Bon d'Achat Local de 10 (#Avec10BALConsommonsLocal) a pour but d'inciter à consommer localement mais c'est également une action sociale. Devant la multiplication des plateformes de mise en ligne nous avons choisi conjointement avec les commerçants de privilégier une seule plateforme, que je vous incite à utiliser www.fairemescourses.fr où vous

retrouverez tous vos commerçants Thironnais en ligne avec des produits, des prestations ou des bons d'achats en prévision des fêtes.

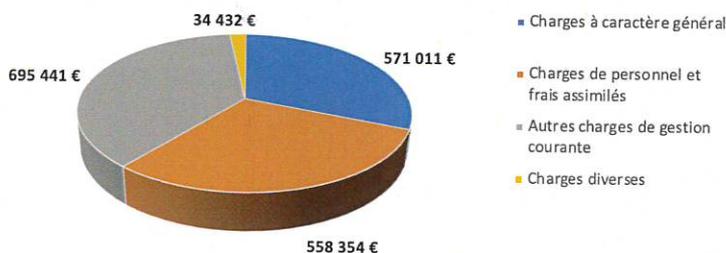
2/ Où en sont les travaux de la chaudière centrale et quels sont les projets de la commune ?

La chaudière centrale à bois déchiqueté et gaz est désormais opérationnelle. La réception du chantier s'est déroulée en novembre et tous les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année. Cette chaudière permet de chauffer la piscine, la salle Loizeleur, les écoles, la médiathèque, les logements communaux, la mairie, le restaurant scolaire et à terme la salle des fêtes. Elle remplace cinq chaudières au fuel hors d'âge et permet d'optimiser le confort de chauffage de quelques bâtiments qui étaient chauffés à l'électricité. Nous allons gagner en performance mais également en économie puisque le but est de diviser par deux la facture des fournitures d'énergies. La volonté est d'utiliser principalement le bois de chauffage plaquette, une ressource locale approvisionnée par la SCIC Bois Bocage Energie. La chaudière gaz prendra le relais en cas de défaut ou en complément lors des périodes plus froides.

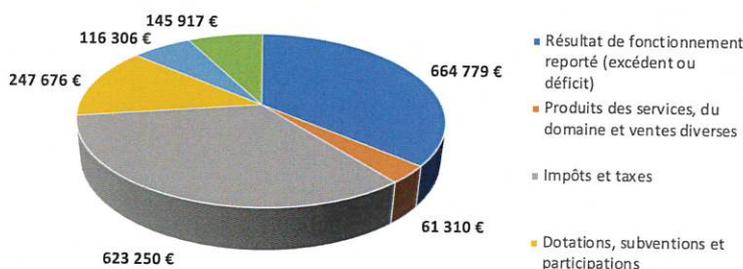
Les prochains investissements se porteront sur le lancement des travaux phase 2 de l'église abbatiale en début d'année 2021 et ceux du Bourg-Centre Phase 1 qui se poursuivront avec l'enfouissement des réseaux avenue de la gare, l'étude de l'aménagement sportif et ludique et la rénovation énergétique de la salle des fêtes, le bâtiment le plus énergivore. La nouvelle salle des fêtes portera le nom de Lionel Bellina (Maire de Thiron-Gardais de 1995 à 2001) afin de le remercier pour son investissement sur la commune depuis plus de 40 ans. Lionel Bellina est toujours présent pour soutenir les projets et événements communaux, de la restauration de l'église abbatiale (président fondateur de l'association pour la restauration de l'abbaye), à la médiathèque en passant par Alpine Thiron, dont il est le chef d'orchestre. La future salle des fêtes sera isolée, agrémentés d'une cuisine, d'une salle de réunion et d'un balcon qui s'ouvrira sur la vallée de la Thironne. Ces travaux pourraient commencer en 2021 si le plan de financement est validé au prochain vote du budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE THIRON-GARDAIS A VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF 2020 LE 3 JUILLET DERNIER

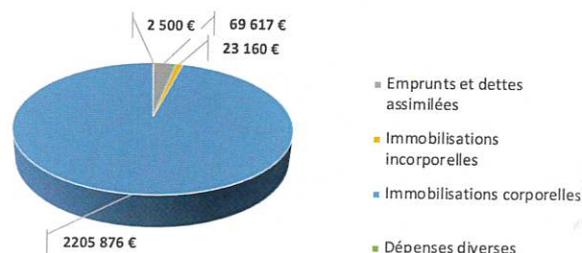
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



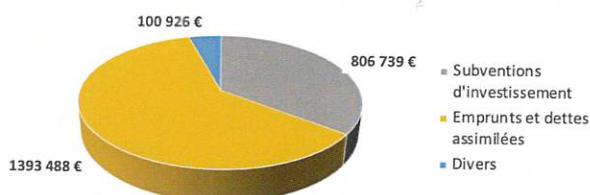
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

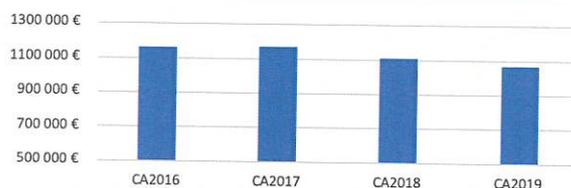


RECETTES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2019

	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019
Dépenses de Fonctionnement	1 161 179 €	1 168 024 €	1 110 553 €	1 068 462 €

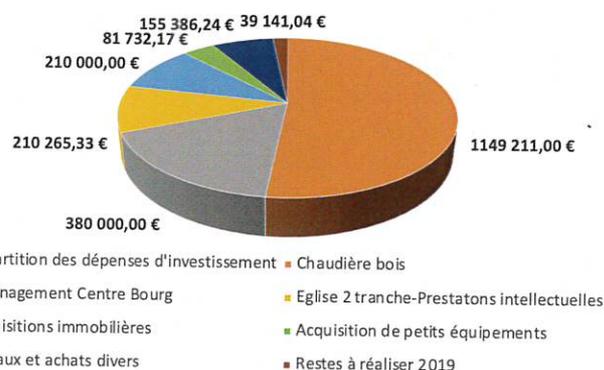


BILAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 Répartition des dépenses d'investissement

Chaudière bois	1 149 21,00 €
Aménagement Centre Bourg	380 000,00 €
Eglise 2 tranche-Prestatons intellectuelles	210 265,33 €
Acquisitions immobilières	210 000,00 €
Acquisition de petits équipements	81 732,17 €
Mise aux normes autres bâtiments	42 000,00 €
Travaux piscine	41 500,00 €
Divers travaux	41 400,00 €
Logiciels - licences - téléphonie	20 807,70 €
Chaudière Presbytère	5 149,54 €
Columbarium	4 529,00 €
Restes à réaliser 2019	39 141,04 €

TOTAL 2 225 736 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



BON À SAVOIR

Un budget municipal regroupe les recettes et les dépenses qui permettent à la collectivité de fonctionner et de proposer des services aux habitants. **Les recettes de la ville viennent des impôts locaux, des dotations de l'Etat, des compensations de dotations de la CdC Terres de Perche, des produits des services...**

Les dépenses sont doubles. Dépenses de fonctionnement qui concernent tout ce qui permet à la ville de fournir des services aux usagers (charges de personnel, entretien des équipements, du patrimoine, des écoles, nettoyage des routes...). Dépenses d'investissement qui concernent les travaux et achats de matériels pour améliorer et développer de nouveaux services à la population.



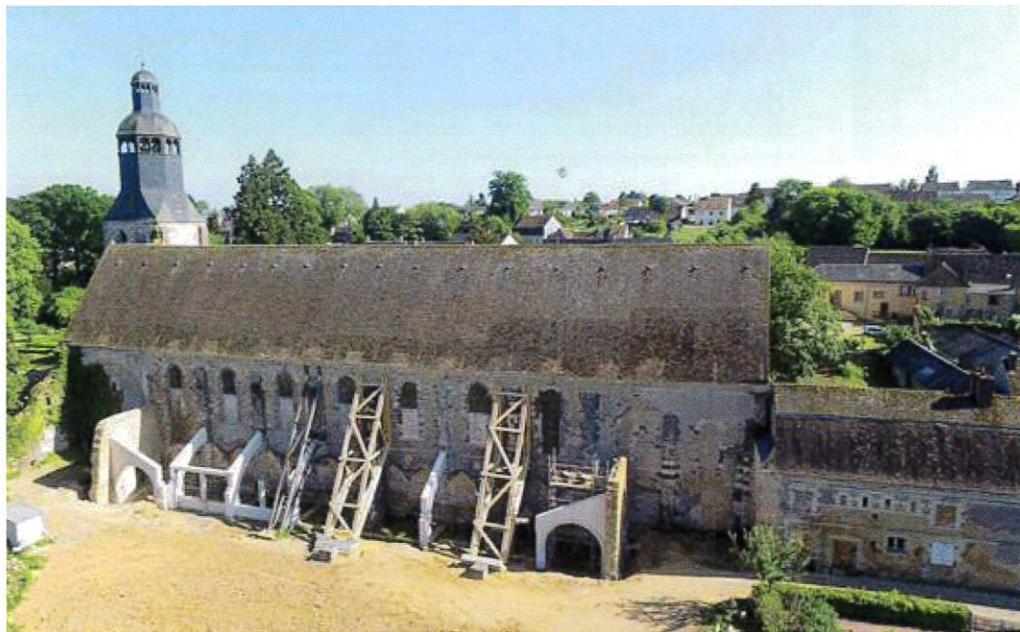
La chaudière à bois

L'installation de la chaudière municipale alimentée par du bois déchiqueté vient de s'achever et permet de chauffer les écoles, la médiathèque, la mairie, la piscine, la salle Loizeleur et les logements municipaux.

Cette chaudière s'inscrit dans la volonté politique de notre village d'intégrer dans son fonctionnement des énergies durables et locales. Plus d'efficacité et au plus proche de notre territoire. Elle est complétée par une chaudière à gaz afin de pallier les besoins énergétiques lors des périodes de fort besoin ainsi que pour le fonctionnement estival de la piscine. En effet, la chaudière à bois déchiquetée fonctionne sur le principe du tout ou rien. Pour cette raison, les ingénieurs ont calculé le seuil de rendement de cette installation.

Restauration de l'abbaye

Au chapitre des travaux, le vote de la deuxième phase de la rénovation de l'église abbatiale a été acté. Il s'agira de reprendre les pieds de charpente, consolider le mur, rouvrir la porte d'accès de l'église au cloître et terminer la couverture ainsi que le pavage du cloître adossé à l'église. Le budget de 1,2M est subventionné à 85% par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le loto du Patrimoine, la DSIL (état), le Conseil Départemental d'Eure & Loir ainsi que des fonds privés.



Salle des fêtes

Enfin, l'étude d'une rénovation de notre salle des fêtes est en cours. L'objectif est de diminuer fortement le coût énergétique de ce bâtiment communal et d'en faire un pôle d'attractivité pour accueillir toujours davantage d'évènements et dans les meilleures conditions. Le nom de la salle des fêtes a d'ores et déjà été validé en conseil municipal pour mettre à l'honneur notre ancien maire de 1995 à 2002. Elle s'intitulera Salle Lionel Bellina afin de remercier ce grand homme, apprécié de tous et toujours très actif pour notre village.





Maxence est élu maire du conseil des enfants et Fantine adjointe

Le 6 novembre dernier a eu lieu le premier conseil municipal des enfants pour l'année 2020/2021. Le but de ce conseil étant l'élection du nouveau maire.

Six enfants se sont portés candidats et ont expliqué leurs motivations ainsi que leurs projets devant leurs camarades.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR :

CANDIDAT	NOMBRE DE VOIX
Fantine BOULAY	4
Inès PLUMEJEAU	3
Nathan GARNIER	2
Maxence CHARRIER	4
Aisley BRAJETTE	3
Tyméo GODART	2

RÉSULTATS DU SECOND TOUR :

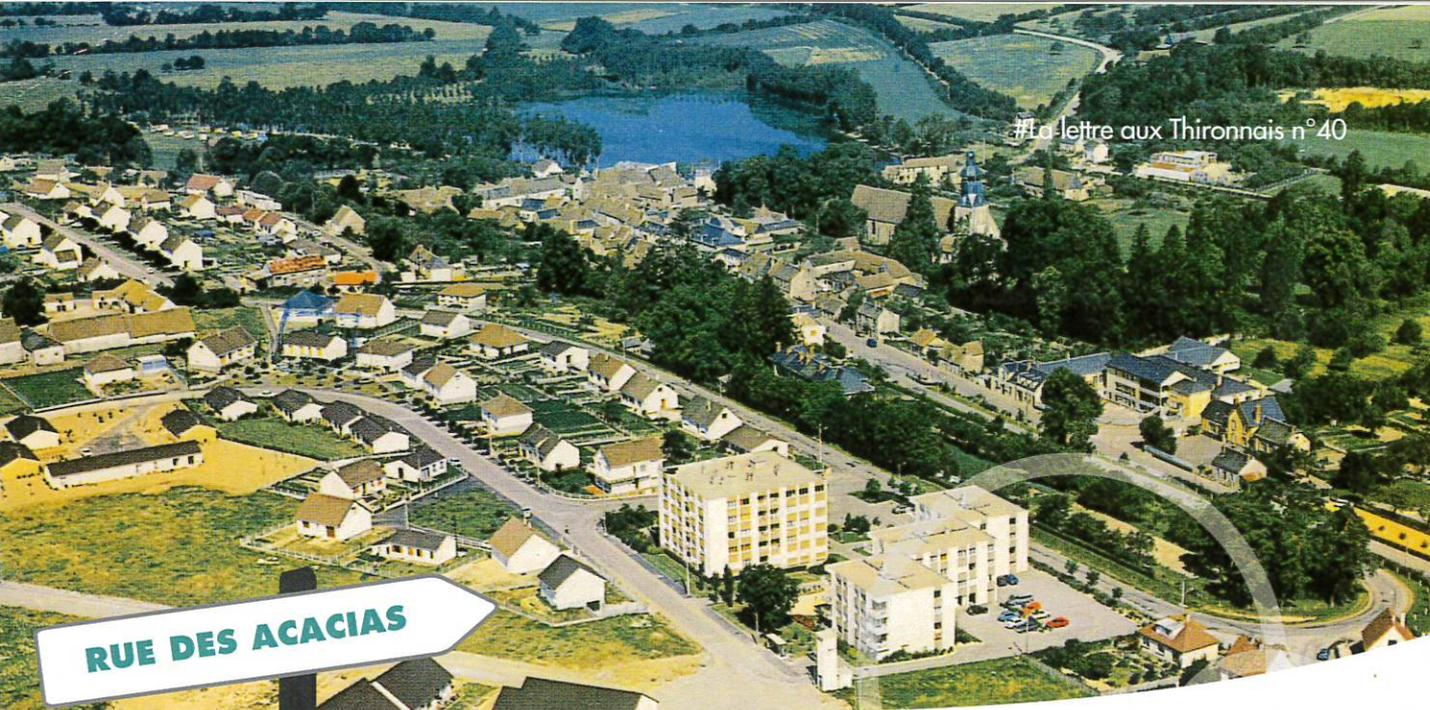
CANDIDAT	NOMBRE DE VOIX
Fantine BOULAY	4
Maxence CHARRIER	5



CONSEIL DES SAGES, APPEL À CANDIDATURE

Le Conseil des Sages est un groupe de personnes bénévoles de plus de 65 ans qui souhaite aider les élus grâce à leur réflexion et leur expérience acquise. Il a un rôle de réflexion sur des dossiers proposés par le Conseil Municipal mais aussi d'information du conseil municipal par la transmission d'idées, d'analyses, de retour d'expérience sur tous les sujets intéressant la vie de la commune.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie.



RUE DES ACACIAS

La rue des Acacias en 1982/1983 à sa construction. Certains des habitants y vivant depuis le début.

C'est sous un soleil d'automne que le samedi 11 octobre dernier des membres du conseil municipal sont venus à la rencontre des habitants de la rue des Acacias.

Victor Provôt est revenu sur l'histoire de ces échanges qui ont lieu depuis 6 ans et qui ont permis de parcourir presque l'ensemble des rues de la commune.

L'idée étant de rencontrer les habitants d'échanger avec eux, si besoin sur les difficultés qu'ils rencontrent, afin d'améliorer la qualité de vie de leur quartier.

C'est dans ce cadre que de nombreux échanges ont eu lieu entre une quinzaine d'habitants, cinq membres du nouveau conseil municipal et Monsieur le maire.

Au cours de la discussion est abordé le problème de l'éclairage public qui s'éteint trop tôt. Les résidents proposant une modification des horaires ou l'allumage d'un lampadaire sur deux. Victor Provôt informe que celui-ci est géré automatiquement et qu'il n'est pas aisé de le modifier.

Afin d'animer leur rue les habitants ont exprimé l'envie de la voir décorée de guirlandes électriques lors des fêtes de fin d'année. Victor Provôt indique



que ces guirlandes et leur consommation ont un coût et qu'il est de coutume de les positionner dans le centre-bourg ou le passage est le plus important. Il précise également que le comité des fêtes, cette année comme les précédentes, implantera des décorations de Noël dans la rue et il suggère aux habitants d'illuminer l'extérieur de leur maison

pour cette période de Noël.

Les habitants de la rue, sensibles à son calme, informent que la musique trop forte, les chiens non tenus en laisse, les chats errants, des odeurs nauséabondes au niveau de la rue Pasteur perturbent leur tranquillité dans cette rue où il fait bon vivre. Il est également souhaité que des réfections soient apportées sur certains trottoirs qui se dégradent.

Lors de cette rencontre sont également évoquées les difficultés de stationnement dans le centre-bourg, le manque de médecin sur la commune et dans le département en général.

Finalement c'est autour d'un verre de cidre que les habitants de la rue et les membres du conseil ont clos leurs échanges.

Réponse au problème d'éclairage par François Dordoigne, adjoint au maire

L'éclairage public est programmé pour s'allumer automatiquement à la tombée de la nuit et s'éteindre à 22h30, le matin celui-ci s'allume à partir de 6h30 jusqu'à ce qu'il fasse jour.

L'ajout d'une heure d'éclairage représente un coût de 165 euros par an par secteur soit un coût supplémentaire de 1320 euros. L'allumage d'un candélabre sur deux est impossible, le système d'éclairage en place fonctionnant par secteur, un secteur couvrant plusieurs rues. Ainsi nous avons à Thiron-Gardais huit secteurs d'éclairage. Aujourd'hui l'entretien de l'éclairage est assuré par une société privée, équipée d'une nacelle permettant le changement des ampoules.

TOUT SAVOIR SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME, LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable est un document qui permet aux autorités administratives de vérifier qu'un projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur. Cette déclaration concerne les travaux ou les aménagements non soumis à permis. Elle a une durée de validité de 2 ans. Les travaux doivent débuter dans ce délai après l'obtention de la déclaration préalable.

Doivent être précédés d'une déclaration préalable lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire, les travaux exécutés sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires, et les changements de destination des constructions existantes suivants :

Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement.

Les changements de destination d'un bâtiment existant,

- Les travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, lorsque ces éléments, situés à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble,
- Les travaux exécutés sur des constructions existantes ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié,
- Les travaux exécutés sur des constructions existantes ayant pour effet, lorsque ces constructions sont si-



tuées sur un territoire non couvert par un plan local d'urbanisme ou par un document d'urbanisme en tenant lieu, de modifier ou de supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique,

- Les travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à cinq mètres carrés et qui répondent aux critères cumulatifs suivants :
 - > une emprise au sol créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés ;
 - > une surface de plancher créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés.

Ces seuils sont portés à quarante mètres carrés pour les projets situés en zone urbaine d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, à l'exclusion de ceux impliquant la création d'au moins vingt mètres carrés et d'au plus quarante mètres carrés de surface de plancher ou d'emprise au sol lorsque cette création conduit au dépassement de l'un des seuils fixés à l'article R*431-2 du présent code.

- La transformation de plus de cinq mètres carrés de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher.



TOUT SAVOIR SUR LE RECENSEMENT MILITAIRE (OU «RECENSEMENT CITOYEN»)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de son anniversaire. La démarche se fait à la mairie de la commune du domicile, muni d'une carte nationale d'identité ou passeport valide et du livret de famille à jour.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.



LA DÉLIVRANCE DE DONNÉES CADASTRALES

La documentation cadastrale est l'ensemble des documents qui permettent de recenser, décrire et évaluer les propriétés immobilières situées en France afin de servir de base de calcul aux impôts locaux.

La documentation cadastrale peut être consultée, selon sa nature, dans votre centre des finances publiques comportant les services des impôts fonciers.

Le site internet cadastre.gouv.fr permet de simplifier vos démarches en vous offrant la possibilité de consulter en ligne le plan cadastral sur l'ensemble du territoire national et d'imprimer gratuitement des extraits de plan aux formats A3 et A4. La recherche s'effectue par adresse ou par références cadastrales. La recherche par nom du propriétaire d'une parcelle n'est pas possible.

AIDE À L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ACTION LOGEMENT

L'aide à l'adaptation du logement au vieillissement est une subvention proposée par l'organisme indépendant Action Logement. Cette subvention allant jusqu'à 5 000€ permet aux retraités de plus de 70 ans, ainsi qu'aux séniors à mobilité réduite, de financer des travaux de rénovation de leur salle de bain.

Mise en place récemment, cette aide Action Logement a pour but de faciliter l'aménagement du domicile en fonction des besoins de l'utilisateur. Elle est destinée aux particuliers et prend en charge les travaux d'adaptation visant à sécuriser les équipements tels que la douche ou le lavabo et à faciliter l'accès. Ce financement aide les bénéficiaires à conserver leur mobilité et leur autonomie à domicile plus longtemps et dans de meilleures conditions.

Certains critères sont nécessaires pour pouvoir bénéficier de l'aide, découvrez dans cet article lesquels. Le demandeur qui souhaite bénéficier de cette subvention prévue par Action

Logement doit répondre à l'une des situations suivantes :

- Être retraité de 70 ans ou plus d'une entreprise du secteur privé.
- Être salarié ou retraité âgé de 60 ans et plus d'une entreprise privée, et en perte d'autonomie (GIR 1 à 4 de la grille AGGIR).
- Être hébergé chez un descendant salarié dans le secteur privé.
- Être propriétaire bailleur dont le locataire est dans l'une de ces situations.

Pour que le coût des aménagements soit pris en charge par Action Logement, l'entreprise qui effectue les travaux ainsi que ses sous-traitants devront être agréés.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les critères d'éligibilité à l'aide Action Logement :
actionlogement.fr



COMPOSTAGE - RAPPEL

La Commune de Thiron-Gardais et le SICTOM de Nogent-le-Rotrou ont mis, gratuitement, à la disposition des habitants un composteur de déchets organiques. Celui-ci est installé à côté de la salle des fêtes. Il est accessible à tous. Le compostage est un processus naturel, mettant en jeu des organismes vivants (petits vers rouges, cloportes, bactéries, araignées...).

Pour que ces organismes dégradent la matière, il faut leur apporter ce dont ils ont besoin en suivant **4 règles simples** :

- **Ils ont besoin de respirer : mélangez, aérez**

Un peu à chaque apport, et l'ensemble du bac une fois par mois. Ainsi la fermentation se fera en présence d'oxygène. Sans cet oxygène, la fermentation se fait par d'autres bactéries : elles sont beaucoup moins efficaces, et surtout elles dégagent de mauvaises odeurs.

- **Ils ont besoin d'avoir un régime varié**

Mélangez les déchets carbonés et secs (branchages, feuilles mortes, papier essuie-tout, boîte à œufs en cartons) avec des déchets azotés et humides (pelouse, épluchures...), la décomposition au sein de votre compost n'en sera que plus efficace !

- **Ils ont besoin de boire, mais pas trop**

Humidifiez le compost lorsqu'il vous paraît trop sec, mais sans excès. Lorsque vous videz votre seau de matières à composter et que vous le rincez, vous pouvez jeter cette eau dans le composteur.

- **Le compost mûr est brun foncé et ressemble à du terreau de forêt.**

Il sent bon (ou ne sent rien), il est friable (mais il peut être tassé). Il ne contient quasiment plus de petits vers rouges. On peut le récupérer grâce à la petite trappe située à la base du composteur, ou en ouvrant l'un des panneaux du composteur (selon les modèles).

Petit rappel :

La vente, par le Sictom, de composteurs se fait sur rendez-vous, en semaine.

Le coût est de 10 € pour un composteur de 345 L ou 15 € pour un composteur de 620 L.

Contact : 02 37 29 22 26

30 rue Doullay 28400 Nogent-le-Rotrou



ANIMAUX

L'entreprise Luckydogs, basée au Thieulin, est une société privée de capture et de mise en fourrière d'animaux errants et dangereux. La commune de Thiron-Gardais a souscrit une convention de ramassage et de capture d'animaux. Luckydogs peut être également sollicitée par les particuliers, notamment pour prendre en charge des chatons (jusqu'à 3 mois) errants. Le service est gratuit.
Contact : 06 15 26 01 93



RANDONNÉES PÉDESTRE, ÉQUESTRE ET VTT

Savoir profiter de l'instant à la mode de chez nous. Se balader à vélo, à pied...

Pour retrouver les balades et randos :
rando-perche.fr
123randonnees.fr



STATIONNEMENT GÊNANT

Nous sommes tous piétons ! Ce mode de déplacement naturel, bon pour la santé et écologique, n'est pourtant pas sans risque.

Aussi, nous vous rappelons que le stationnement des véhicules sur les trottoirs ne doivent pas gêner la circulation des usagers.

PERMANENCE FRANCE VICTIMES 28

L'association France victimes 28 a une permanence les lundis et mardis, à Nogent-le-Rotrou (Maison de justice et Parentèle 02 37 53 37 75) pour toutes les personnes qui s'estiment victimes d'un fait qui peut être qualifié d'infraction.



QR CODE DE LA GENDARMERIE D'EURE-ET-LOIR

La gendarmerie d'Eure-et-Loir publie régulièrement des informations utiles à tous sur leur page Facebook. N'hésitez pas à vous y abonner.

Le QR Code ci-dessous permet un accès direct à partir d'un smartphone.



DÉNEIGEMENT ET ENLÈVEMENT DU VERGLAS DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS

Les riverains de la voie publique doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute. De même, en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :

- **racler et balayer** leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- **jeter du sable ou du sel** afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier.



ASSOCIATION « LES OUBLIÉS DE LA CANICULE - EURE-ET-LOIR »

Vous êtes sinistré(e)



Association "Les oubliés de la canicule - Eure et Loir"

(www.catnat28.info)



NOTRE OBJECTIF : Répertorier, Orienter et Défense des sinistrés de la sécheresse des 365 communes d'Eure & Loir.

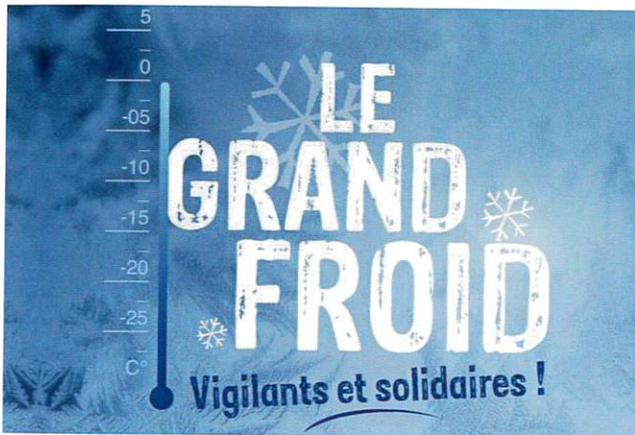
la sécheresse est une catastrophe naturelle silencieuse qui n'attire ni regard, ni compassion



État de catastrophe naturelle reconnu / non reconnu

ADHESION GRATUITE : Vous apporter une information complémentaire des institutions légales (collectivités, assureurs, etc...), vous accompagner dans vos démarches, dans l'information et dans le conseil des principales techniques de réparation.





PLAN GRAND FROID

En prévision des rigueurs climatiques de l'hiver, un registre est tenu par la Ville afin d'accompagner au mieux les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées).

Ce registre permet, en cas de nécessité, l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux pour les habitants de plus de 65 ans pouvant être mis à l'épreuve par des conditions difficiles (grand froid, canicule...).

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la Mairie, qui suivra avec attention chaque situation.

L'inscription sur le registre de veille sanitaire est gratuite et confidentielle. Elle peut être faite par vous-même ou par un proche.

Pour plus d'informations, contactez la Mairie au : 02 37 49 42 50



INFO ÉNERGIE EN RÉGION CENTRE

Conseil et accompagnement en rénovation énergétique et économie d'énergie : des conseils gratuits d'experts neutres et indépendants, dans votre département !

Plus d'informations : 02 37 29 09 29
www.infoenergie-centre.org
Permanence le 4e mardi de chaque mois à 14h à la MSAP située à la Grange aux Dîmes.

CONSULTATIONS GRATUITES D'AVOCATS

Le barreau de Chartres a pris la décision de mettre en place des consultations gratuites. Cette initiative est née de la fermeture temporaire des Points d'Accès aux Droits et des Maisons de justice. Il suffit de téléphoner à l'ordre des Avocats pour obtenir les coordonnées d'un avocat volontaire.



LE BOULTRUCK - PIZZAS

Le Boultruck est installé le vendredi, à partir de 19 h, devant l'ancien Crédit mutuel, rue du commerce. Un crémier fromager sera également présent les vendredis de 17h à 19h dans le but de créer un marché hebdomadaire.



AST Football

Vendredi 30 Juillet s'est tenue une assemblée pour officialiser la création d'une équipe de football féminin au sein de l'AS Thiron. Douze femmes et jeunes filles de plus de 16 ans sont pressenties pour former une équipe de foot à 8 à compter du 1er Septembre. Il faudra valider les licences pour engager officiellement l'équipe en championnat. Il reste des places pour venir compléter l'effectif. Avis aux motivées. Journée portes ouvertes le samedi 5 Septembre à 14h sur le stade de Thiron. Le Président du club, Waldeck ROUSSEAU, également maire de Saintigny a dirigé l'assemblée accompagné du moteur de cette dynamique, la thironnaise Patricia ALBERT.

L'équipe est à la recherche de sponsors pour financer son jeu de maillot ainsi que le matériel d'entraînement. Les entraînements auront lieu le mercredi soir de 19h30 à 21h à Thiron-Gardais et les matchs du dimanche matin, en fonction de la disponibilité du terrain se dérouleront à Thiron ou sur le terrain de Fréfigny, que la commune prête avec plaisir.

L'ensemble du conseil municipal est heureux de cette dynamique qui va dans le sens de la mixité et du label Terres de Jeux que la commune a obtenu.»

Pour cette nouvelle saison footballistique un partenariat a été signé entre Carrefour express et le club.

Les Tamalous

Depuis le lundi 27 janvier, les membres du conseil d'administration sont :

Présidente : Yvelise NALIATO

Vice-président : Jacky GOUHIER

Secrétaire Alain GRAMOND

Secrétaire-adjointe : Christiane GRAMOND

Trésorier : Michel BERLORECHKYJ

Trésorière-adjointe : Janine FOISSY

Le club se réunit tous les lundis après-midi, salle Loizeleur.

Pour les rejoindre, contact au 06 78 92 90 55



Le comité des jeunes

Le comité des jeunes a été relancé fin Juin pour accompagner les 12-25 ans à participer à des activités. Les jeunes de notre commune et alentours sont concernés par ces actions ainsi que les adultes lorsque les événements sont ouverts à tous.

L'objectif du comité est triple.

- Accompagner le dynamisme de la commune, notamment envers le public jeune, participer à leur projet d'orientation professionnelle en leur faisant découvrir de nouveaux univers (événementiel, financier, politique ...) et de valoriser leur investissement ainsi que les compétences acquises dans leur CV.
- La première action du comité sera en faveur du cinéma avec la mise en place de séances pendant les vacances scolaires ainsi que la réalisation d'un court métrage. Une séance de cinéma en plein air est envisagée pour l'été 2021 afin de diffuser le court métrage réalisé ainsi qu'un film grand public. Ce projet est dans le cadre d'un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) soutenu par la région.
- Une autre action sera la mise en place de projets sportifs pour accompagner la dynamique du label «Terres de Jeux», en phase avec l'année olympique à venir et Paris 2024. Dans cette logique, une réflexion est menée pour aménager le plateau sport avec des éléments adaptés pour favoriser le sport chez les jeunes de notre commune.

Prochaine séance de cinéma le mardi 22 décembre à 15h à la salle des fêtes - Les seigneurs
Inscription pour participer à la réalisation du court métrage à cdj.thiron@gmail.com

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de mettre en avant les résultats sportifs de nos associations ainsi que de nos meilleurs jeunes thironnais et thironnaises. On pense évidemment à nos équipes mais aussi aux résultats individuels notables de nos compétiteurs et compétitrices thironnais.

Pour cela, nous avons besoin de vous afin de nous faire remonter les informations. Nous profitons de cet encart pour apporter tout notre soutien aux associations et athlètes qui vivent une période difficile. Le conseil municipal est à votre écoute et vous encourage à garder la motivation.

Un peu d'histoire avec Stéphane BERN

Le retour de St Bernard de Tiron



Il existe bien peu de représentations connues de l'ermite fondateur de l'abbaye de Tiron en 1114. Outre une fresque dans la crypte de la cathédrale de Chartres, la statue du XIX^{ème} siècle dans l'église abbatiale, les experts ont authentifié un tableau représentant saint Bernard d'Abbeville – où il est né en 1046 – conservé jusque-là dans les réserves du centre hospitalier de la ville, dans la Somme, où il avait été classé en 2010 « monument historique ».

Le temps hélas avait fait son œuvre et avait outragé l'œuvre, autant le support en bois que le cadre et, surtout, la couche picturale. Il a été décidé, en accord avec les directions régionales des Affaires culturelles qu'en échange d'une restauration à mes frais, le tableau pourrait trouver place dans le musée du Collège royal et militaire de Thiron-Gardais.

Avant l'hiver 2019-2020, **trois restauratrices, Sophie Deyrolle, Juliette Mertens et Claire Dard se sont mises à pied d'œuvre pour lui redonner vie** et ont mis à profit le confinement pour achever leur patient travail de restauration. Ainsi depuis le 5 juin dernier, les visiteurs du musée du Collège peuvent le contempler. Saint-Bernard de Tiron est de retour à Thiron-Gardais. A la faveur de ce long et minutieux travail de restauration de cette peinture, les trois restauratrices ont glané de précieux détails sur l'œuvre elle-même. On peut dire qu'elles ont fait parler le bois et la couche picturale pour révéler tous les secrets de l'œuvre historique. Grâce à son support de chêne, cette peinture à l'huile a pu être datée de la première partie du XVII^e siècle car sur le panneau de bois sont apparues deux marques, celle de la ville d'Anvers et celle du fabricant, Ambrosius Engelants, reçu maître en 1625. Selon Claire Dard, la restauratrice du cadre, celui-ci serait également d'origine. Le point délicat de la restauration de l'œuvre concernait la couche picturale très altérée par le temps, l'humidité et surtout les variations de températures. Sophie Deyrolle, qui a travaillé sur la peinture, est intervenue sur la couche picturale qui était entièrement décollée, car elle



se désolidarisait du support. Elle a dû la refixer, recoller les écailles sur le support, procéder à un nettoyage pour supprimer la crasse et le vernis altéré, puis à un masticage des lacunes et leur réintégration et la pose d'une nouvelle couche de vernis de protection pour combler les nombreux manques... Et désormais, l'œuvre est présentée dans un caisson climatique étanche vitré pour la protéger des variations thermiques et hygrométriques. **C'est Victor Provôt, maire de Thiron-Gardais, mais également président de l'Ordre de Tiron, qui le premier avait repéré cette œuvre historique essentielle à Abbeville** et qui la

rapporta dans le Perche. Ce tableau, hier encore illisible en raison de son état pitoyable, représente le saint fondateur de l'abbaye et de l'Ordre de Tiron, en ermite, entouré des instruments de la Passion, parmi lesquels on distingue désormais la colonne de flagellation, la lance du centurion, la croix, les clous, la tenaille, le marteau, le voile de Sainte Véronique, l'éponge, l'épée de Saint Pierre, la couronne d'épines, la lanterne des gardes, le roseau, le fouet, ainsi que le manteau de pourpre.

Ainsi restauré, **le tableau est laissé en dépôt pour au moins cinq ans par le centre hospitalier d'Abbeville à Thiron-Gardais, au Musée de l'ancien Collège Royal et Militaire, grâce à l'entremise efficace et bienveillante de Romain Zechser, le directeur du patrimoine d'Abbeville, et l'accord des DRAC des Hauts de France et de la région Centre...** car on ne déplace pas une œuvre classée monument historique sans autorisation. Le musée enrichit ainsi sa collection sur l'histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron et permet aux visiteurs de découvrir cette extraordinaire témoin de cette histoire européenne si méconnue. Avec la crosse des abbés de Tiron, le portrait de Saint-Bernard constitue désormais l'autre trésor du musée qui a retrouvé son berceau d'origine.

■ Stéphane Bern

ALPINE

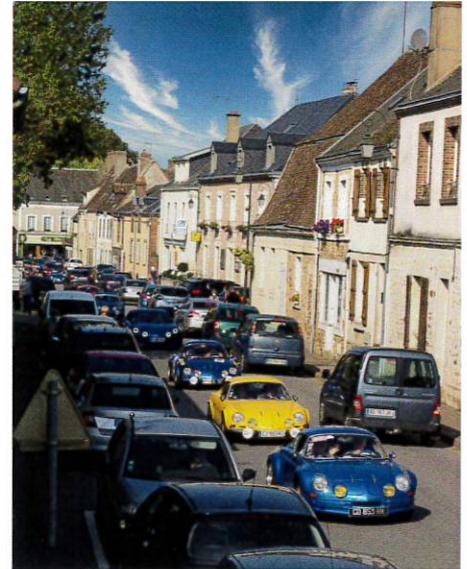
En souvenir de la journée du 12 septembre 2020

Une année particulière, une journée extraordinaire, une émotion singulière, MERCI.

Normalement, aurait dû se tenir dans notre village de Thiron-Gardais, la troisième concentration ALPINE. Des dizaines de voitures pilotées par des amateurs de la marque championne du Monde des rallyes en 1973. Cette année COVID aurait dû perturber l'ordre normal des choses...

C'était sans compter sur la motivation d'un groupe emmené par Lionel Bellina qui malgré les difficultés a tenu à faire « quelque chose » pour garder le lien avec les alpinistes passionnés.

C'est à partir de cette motivation qu'un miracle peut se produire. Un dépôt de gerbe en hommage aux grands noms de la marque que sont Jean Rédélé, fondateur de la marque et Philippe Lamirault, ancien maire de la commune et directeur commercial Renault, ainsi qu'une pensée pour Antoine Hubert, pilote Renault décédé l'an dernier. Cela a amené plus de 80 véhicules à serpenter au travers des rues de notre village.



Passage des Alpines dans le village

Un café, une photo devant l'usine qui a produit la Berlinette de 1968 à 1974 et un passage devant les habitants du village, sortis sur les trottoirs pour encourager les pilotes dans une ambiance digne du Tour de France.

Dans les jardins de l'Abbaye continue cette effervescence. Et la magie continue d'opérer. Malgré un regroupement à l'extérieur, chacun avait son masque devant des gendarmes enthousiasmés par cette auto-discipline, certainement naturelle pour des pilotes !

Un discours des personnalités, un apéritif offert par l'entreprise SMTG qui a pris la relève, une gerbe déposée solennellement et tellement de personnes heureuses de se retrouver dans un moment hors du temps. Des yeux émerveillés, la joie d'un village animé et le plaisir de voir le passé et le présent, réunis dans un instant. MERCI !

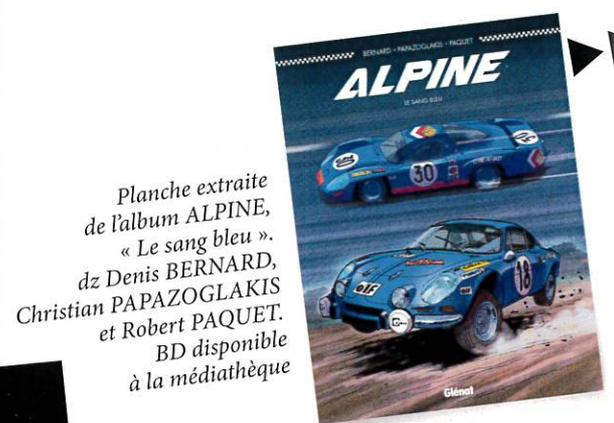
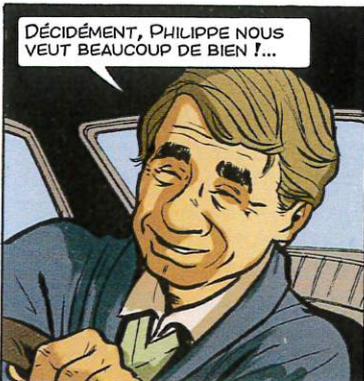
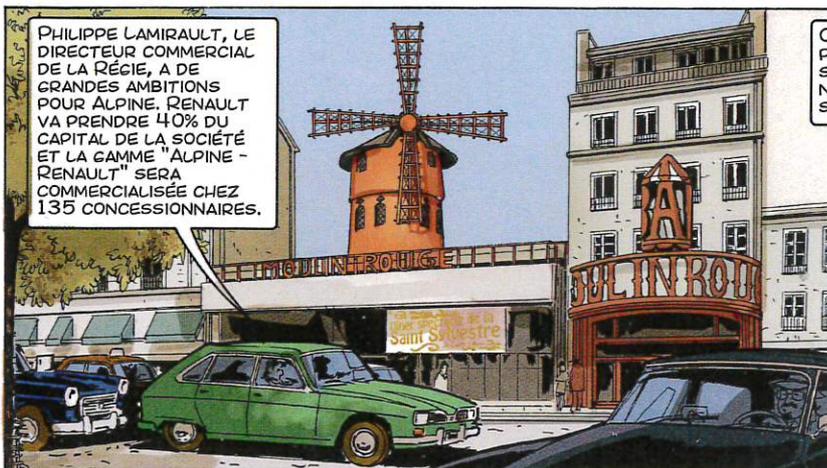
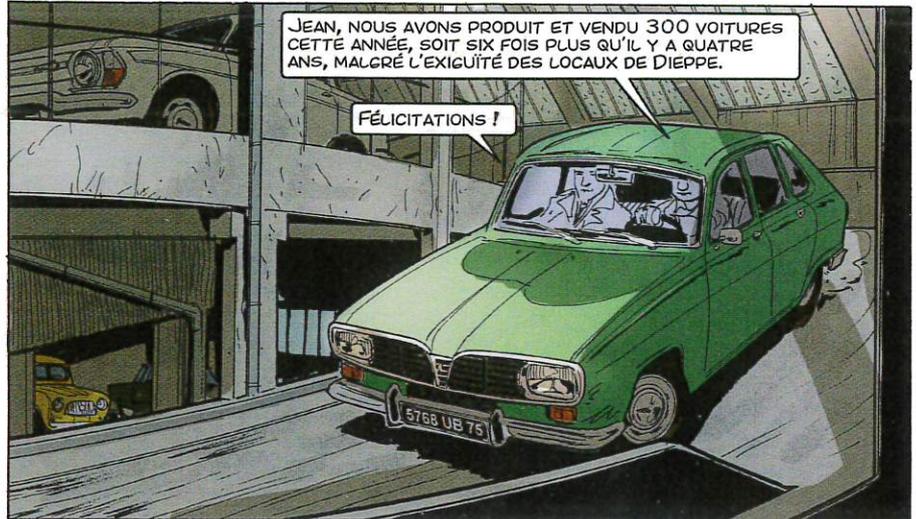


Planche extraite
de l'album ALPINE,
« Le sang bleu »,
dz Denis BERNARD,
Christian PAPAZOGLAKIS
et Robert PAQUET.
BD disponible
à la médiathèque



Installation du Conseil Communautaire

Les intercommunalités sont nées du besoin et de la volonté de mutualiser certains services publics. Face aux capacités d'intervention plus limitées dans les petites communes, s'associer permet de répondre à des besoins d'équipement et de services.

Les communautés de communes interviennent dans le cadre de compétences définies par la loi. Si bien qu'il existe autant de communautés de communes que de vision politique des territoires par les élus locaux. Toutefois, aujourd'hui, les grands sujets de société actuels (mobilité, efficacité énergétique...) font partie des compétences des intercommunalités.

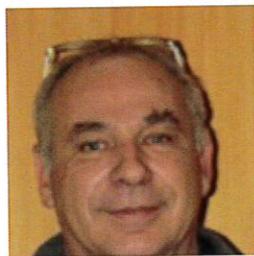
Vos représentants au sein de la Communauté de Communes Terres de Perche ont été renouvelés à l'occasion des élections municipales 2020. Le Conseil communautaire comprend au minimum un représentant par commune. Ce sont au total 41 conseillers communautaires et 9 suppléants qui œuvrent à votre service.

Lundi 8 juin, les élus de la Communauté de Communes Terres de Perche se sont réunis à la salle des fêtes de La Loupe pour élire leur chef de file et les vice-présidents.

Retrouvez ci-après la composition du bureau :



Président : Éric GERARD,
Maire de la Loupe
Président de la CdC



Services :
Bruno JERÔME, 1^{er} adjoint à la Mairie de La Loupe,
Victor PROVÔT, Maire de Thiron Gardais
Vices-présidents Economie/Promotion touristique/Maison de santé/Espaces France



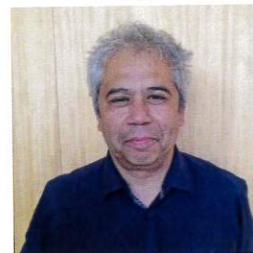
Vice-président Enfance jeunesse/Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la Citoyenneté : Christophe BARRAL, Maire de St Eliph



Vice-président Finances, administration : René ROUSSELLE, Maire de Combes



Vice-présidents Travaux-équipements/Eau-assainissement/Energie/Plan Climat Air-Energie Territorial : Martial LECOMTE, Maire de Marolles les Buis, et, Jean-Michel CERCEAU, Maire de St Victor de Buthon



Vice-président Urbanisme, transports et mobilité : Eric LEGROS, Maire de Champrond en Gâtine

Portrait Emilie - Responsable Domaine Abbaye



Les visiteurs du domaine de l'Abbaye et de l'office de tourisme la connaissent. Emilie Huet, qui accueille le public avec un large sourire, est responsable du domaine. Après un parcours professionnel qui l'a conduite aux quatre coins de la France, elle est revenue dans le Perche Thironnais, sa terre d'origine, pour se rapprocher de sa famille et de ses amis. Alors en recherche d'un nouvel emploi, et souhaitant en finir avec les contrats à durée déterminée, elle a fait la rencontre d'Éric Gérard, président de la communauté de communes Terres de Perche. Le début d'une nouvelle vie professionnelle puisqu'après la fonction de chargée de développement touristique sur le site débutée en mars 2019, elle en est devenue la responsable début 2020. « Je gère la totalité du domaine, les personnels, composés de deux personnes et demies pour l'Escape Game, un jardinier et un responsable des animations de groupe. J'assure aussi l'accueil et la tenue du salon de thé. », explique-t-elle. « Toute la période de confinement a permis de mettre au point l'aménagement du salon de thé, très prisé des visiteurs, après



Portrait agents du service scolaire et de la cantine

Employés communaux à Thiron-Gardais et heureux de l'être

Les **six employés** communaux attachés aux services techniques de l'école et de la cantine disposent de contrats à temps complet et à durée indéterminée. Une aubaine par les temps qui courent. Vous les connaissez certainement, plus ou moins bien selon leur poste. Nous avons donc souhaité vous les présenter un à un.

Marie-Josée Blanchard, soixante-et-un ans, est mère de quatre enfants. Originnaire des Yvelines (78), elle réside sur la commune. Embauchée en contrat emploi solidarité en 2009, elle bénéficie à présent du contrat d'agent du patrimoine chargée de la gestion de la médiathèque. Elle effectue également la surveillance de la cantine durant le repas et la récréation qui le suit dans le cadre d'un second contrat d'agent technique.

Audrey Renou, est âgée de trente-sept ans. Elle est mère de deux enfants et habite à Thiron-Gardais. Agent technique d'entretien depuis dix-huit ans, elle effectue l'entretien de l'école primaire, de la mairie et de l'église. Elle participe également à la surveillance de la cantine, de la pause extérieure qui suit, ainsi que du dortoir de l'école maternelle.

Patricia Pesnaux, cinquante-neuf ans, réside à Vaupillon, commune dont elle est originaire. En couple, et sans enfant, elle exerce à Thiron-Gardais depuis vingt-six ans en tant

qu'adjointe technique première classe. Elle assure l'accueil des élèves de maternelle, participe aux ateliers, à la gestion du dortoir, effectue l'entretien des classes et intervient également en complément de sa collègue Émeline.

Émeline Clément, originaire de Thiron-Gardais et résidant à la Gaudaine, elle est âgée de trente-trois ans et mère de deux enfants. Depuis sept ans, elle exerce dans le cadre d'un contrat d'adjointe d'animation en tant qu'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'école maternelle, sur les différents ateliers et le dortoir. Dans celui d'adjointe technique, elle effectue l'entretien de l'école maternelle et le ménage général de l'école durant les petites vacances ainsi que le service et la surveillance de la cantine.

Sandrine Guillin, originaire et habitante de Thiron-Gardais, est adjointe technique depuis quinze ans. Elle assure la garderie, la surveillance de la cantine et l'entretien des parties communes des classes primaires et maternelles. On peut la rencontrer l'été, à l'accueil de la piscine, où elle assure la tenue de la caisse.

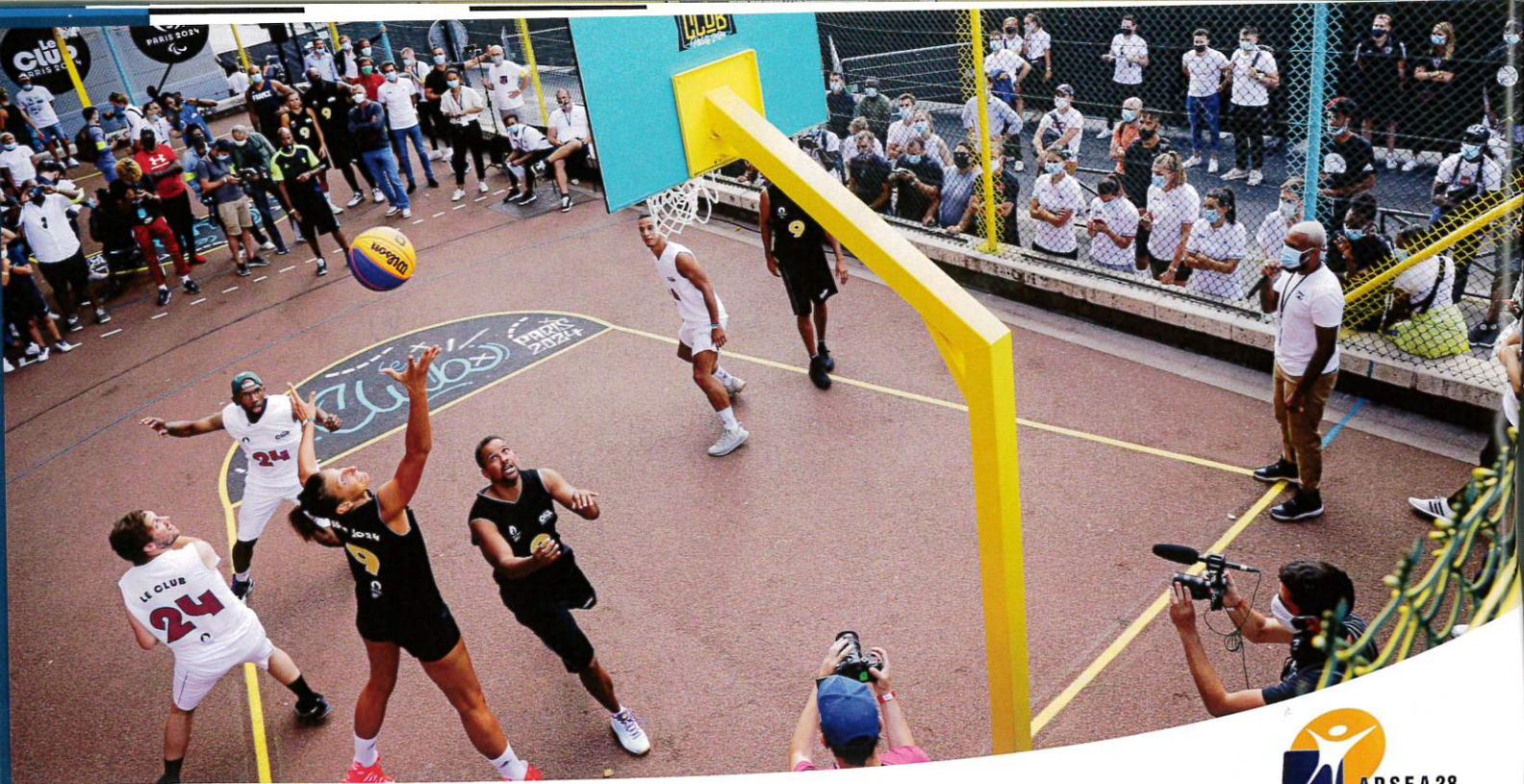
Patrick Bou, cinquante-sept ans, Parisien d'origine, réside à Connéré dans la Sarthe. Vivant en couple avec un enfant, il est chef de cuisine à Thiron-Gardais depuis l'année 2007. Il réchauffe et améliore les repas des demi-pensionnaires des écoles primaires et maternelles ainsi que ceux destinés aux enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs l'Élan. Il assure aussi la réalisation du repas des aînés de la commune. Il effectue lui-aussi, la surveillance de la récréation de l'après-repas de midi et le ménage dans les classes de l'école primaire.

une balade sur les quatre hectares des jardins. Très nombreux cette année, en raison d'un choix de visites plus locales, ils ont profité de l'endroit et également de l'entrée gratuite pour tous, mise en vigueur au début de la haute saison. On peut noter également un accroissement des achats de produits locaux. Un premier bilan permet d'évaluer la fréquentation à une augmentation de 50% pour juillet et de 30% pour août. », informe-t-elle, espérant que les habitants vont peu à peu s'approprier les lieux, ouverts à tous jusqu'à la fin octobre. « En prise directe avec le public durant cette première saison, je

peux prendre conscience de ses attentes et faire remonter l'information jusqu'à Éric Gérard, président de la CdC et à Victor Provôt, vice-président de la Cdc en charge du tourisme et également co-président de l'office de Tourisme du Perche Loupéen et Thironnais. » Émilie Huet a effectué un cursus scolaire et universitaire débuté à Nogent-le-Rotrou jusqu'au Bac, puis année de psychologie à la faculté de Tours, un BTS vente et production touristique au lycée des Métiers de Blois destiné à se former en tant qu'agent de voyage, un contrat chez Nouvelles Frontières jusqu'à la fermeture de son agence, de

petites missions à l'office de tourisme de Bourgueil, un contrat de réceptionniste à Tours. Après un bilan de compétence, elle se tourne vers le domaine bancaire au travers d'un BTS à l'école de Tours en alternance avec la Société Générale de Blois. « Ma vie personnelle m'a fait déménager dans le sud de la France, pour deux années à l'agence CIC de Golfe-Juan avant de revenir dans le Perche. »

Contact : Emilie HUET
 Tel : 02 37 49 49 49
 domaineabbaye@terresdeperche.fr
 www.ledomainedelabbaye.net



Nous, commune de Thiron-Gardais, labellisée #TerredeJeux2024, voulons faire vivre les Jeux sur notre territoire. Vous aussi devenez acteurs des Jeux et rejoignez le #ClubParis2024 en vous inscrivant ici : www.paris2024.org

**TERRE
2024
DE JEUX**

TERRE 2024 DE JEUX

Paris 2024 a lancé son « club » lors d'un match de basket 3x3 auquel Tony Parker et Teddy Riner ont pris part. Le Club Paris 2024 est gratuit, digital et s'adresse à tous les publics, plus particulièrement aux habitants des territoires Terre de Jeux 2024. Il permettra à chacun de vivre les Jeux de multiple manières : porter la flamme, devenir volontaires de Jeux, participer au marathon grand public en 2024, ...



ARRIVÉE D'UN NOUVEL ADJUDANT À LA GENDARMERIE

Mercredi 29 juillet, le Maire et ses adjoints ont rencontré le nouveau chef de brigade de la gendarmerie nationale de Thiron-Gardais. L'adjudant-chef Jérôme GARNIER prendra ainsi la place de l'adjudant Emmanuel LESECQ qui prend sa retraite de la gendarmerie. Le nouvel adjudant-chef vient de la brigade de Courville.

SAMI : SERVICE D'ACCROCHAGE ET DE MOBILISATION DES INVISIBLES

Zones d'intervention (Arrondissement Châteaudun et Nogent-le-Rotrou)

Les « Invisibles » sont des jeunes de 16 à 29 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi, ils sont inconnus ou éloignés des services publics et des dispositifs d'insertion et de formation.

Deux travailleuses sociales de rue constituent le binôme qui va à leur rencontre sur les territoires ruraux du Sud et Sud-Ouest du département. Un travail en amont avec la Mission Locale Ouest-Sud (MILOS) a permis d'identifier les zones d'interventions prioritaires, ces dernières correspondant aux communes qui se trouvent entre les lieux de permanences de la MILOS et d'autres services. L'objectif de l'équipe est, dans un premier temps de repérer les lieux de vie dans lesquels sont présents les jeunes et/ou les personnes qui pourraient en connaître, tels que les places de village, les city-stade, les bars, les mairies, les salles des associations... La présence et la compétence des professionnelles à aller vers la population favorisent les rencontres.

Rencontres sur lesquelles s'appuie l'équipe pour échanger avec les jeunes et ainsi les mobiliser vers une démarche de construction de leur projet de vie et/ou de participation à la vie locale, culturelle, sportive ou associative. L'objectif est que ces jeunes s'inscrivent dans un parcours d'insertion. Les professionnelles les accompagnent dans l'ouverture de leurs droits communs afin de les orienter vers les organismes adaptés à leurs souhaits et à leurs besoins. Pour faciliter les déplacements et l'entrée en relation avec les jeunes, le service dispose d'équipements conviviaux et est doté d'ordinateurs, imprimante et connexion internet.

Il s'agit aussi de familiariser les jeunes à l'outil informatique en les accompagnant sur des sites utiles à leurs démarches de la vie quotidienne comme créer son compte Améli, aller sur le site de la CAF, ou bien encore utiliser l'application de la MILOS 28. Lutter contre l'illectronisme fera partie des missions notamment dans l'utilisation sécurisée des réseaux sociaux.

Pour plus d'informations : 35, avenue de la Paix - 28300 Lèves - Tél. : 02 37 30 06 12 - sami@adsea28.org

LE LABEL VILLE EUROPÉENNE : UN CHOIX POUR LES MUNICIPALES



**Mouvement
Européen**
France

Le Mouvement Européen est allé à la rencontre des signataires du Label ville Européenne. Ce label récompense de un à cinq drapeaux européens les communes s'engageant pour l'Europe. Victor Provôt, maire de Thiron Gardais, est signataire du label. Retrouvez-ci-dessous son entretien

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans le label Ville européenne à l'occasion des élections municipales ?

Tout d'abord parce que je suis européen. Européen convaincu que l'Union Européenne est une bonne chose pour l'Europe, la France et ses territoires. J'ai ainsi toujours eu à cœur de valoriser l'Europe auprès de la population, à travers le jumelage, des événements ou encore notre bulletin communal. Je suis au conseil d'administration de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE). Je participe à la commission Europe du Parlement Rural Français. La signature de cette charte correspond à mes valeurs et ne fait que renforcer les actions que nous mettons en œuvre.

Il existe une multitude de labels, en quoi celui-ci est-il pertinent pour vous ?

Le label est une reconnaissance de la réussite de politiques locales menées. Cela vient gratifier un travail (pour nous beaucoup de temps bénévoles) et serait une récompense et un encouragement. Il assierait des valeurs partagées. Cependant, si label officiel il y a, il faut tenir compte de la taille des collectivités (l'implication) et être audacieux dans les critères de sélection. Car sinon ce label sera attribué à toutes les métropoles et « grandes collectivités ».

Thiron-Gardais comptait un peu moins de 1000 habitants en 2019. Quelles propositions de la charte vous semblent les mieux adaptées aux enjeux concrets de votre commune ?

Notre village est né autour de l'ancienne abbaye mère de l'ordre de Tiron, qui a essaimé dans tout le quart Nord-Ouest de l'Europe. Thiron-Gardais est donc un réseau européen depuis 900 ans. Le Patrimoine de Thiron-Gardais est européen et je pense que l'Europe fait partie de nous. Il est dans notre ADN, faut-il encore l'exprimer, le montrer et le valoriser. Le drapeau européen flotte depuis longtemps au fronton de notre mairie et de nos écoles, comme sur notre Place de l'Europe. Nous communiquons régulièrement sur l'Europe dans notre bulletin communal et nous avons une commission Europe au sein du conseil municipal. Nous souhaitons aussi créer des projets de coopération avec notre ville jumelle ou d'autres villes d'Europe, accueillir des services volontaires européens, des chantiers jeunes européens, organiser une rencontre autour des « Ruralités européennes ».

Ce label a tout un volet pédagogique. Comment entraîner les élèves, les professeurs et les parents d'élèves dans cette démarche ?

Les actions de sensibilisation que nous pouvons mener passeront probablement par le Conseil Municipal des Enfants. Nous finançons le voyage de ses membres afin qu'ils participent à la prochaine rencontre du jumelage à Ebenweiler. Nous essayons aussi d'organiser un voyage scolaire et un échange avec notre école et des villes écossaises. [...] Et nous avons également déjà travaillé sur des projets d'échanges artistiques avec l'école de Thiron-Gardais et celle de Saint-Dogmaëls au Pays de Galles, les deux écoles ont fournis des dessins représentant leurs villages et une artiste a réalisé un « Batik » représentant une mosaïque des dessins des écoliers français et gallois. Le « batik » est exposé aujourd'hui dans la médiathèque de Thiron-Gardais.

L'objectif premier de ce label est d'informer sur les apports de l'Union Européenne dans les territoires. Pensez-vous parvenir à susciter l'intérêt de vos concitoyens à cet aspect souvent méconnu ?

On ne parle pas assez des projets ou actions qui sont réalisés tous les jours grâce aux fonds européens. Même quand le Conseil Départemental ou Régional nous attribue des fonds, ce sont souvent des fonds européens, mais ce n'est pas dit, et c'est bien dommage. Les fonds les plus connus sur nos territoires ruraux sont probablement Leader+ ou Erasmus. Mais il faut encore les valoriser et montrer leur impact sur nos territoires. Il faut continuer à toujours plus communiquer sur ce que nous apporte au quotidien l'Union Européenne. On entend trop souvent les détracteurs qui parlent haut et fort sur le fait qu'elle n'apporte que des tracas et l'on parle trop peu de ses bienfaits.

L'Union Européenne est en réalité beaucoup plus présente que l'on ne pense, que ce soit dans l'action sociale, les mobilités, les services, les bâtiments... Elle nous entoure sans qu'on ne le sache. Les gens adhèrent si on leur explique, c'est souvent long, mais il faut justement expliquer que l'Europe, oui ce n'est pas toujours simple, oui, c'est éloigné mais aussi tout autour de nous. On a tendance à rejeter l'Europe parce qu'on ne la connaît pas et c'est tout l'enjeu de l'Union Européenne, mieux connaître l'autre, pour mieux vivre ensemble et respecter les différences. « Unis dans la diversité ».

L'APPLI GEOCACHING®



Vous aimez partir à l'aventure, découvrir de nouvelles choses, jouer à la chasse au trésor ? Alors le Geocaching est fait pour vous ! Rien de mieux que l'application officielle de Geocaching : toutes les caches sont géolocalisées en fonction de votre position, une boussole est intégrée, traduction dans de nombreuses langues, planification des sorties...

L'appli Geocaching® a fait son apparition en 2013.

Le géocaching est une véritable chasse au trésor mondiale, pratiquée à l'extérieur. Avec plus de 3 millions de caches placées par des passionnés du monde entier, le géocaching inspire et facilite l'exploration, la découverte et l'aventure.

L'ÉPANDAGE DE PESTICIDE

En France, avec l'étalement urbain et le grignotage des terres agricoles et « naturelles », de plus en plus de personnes habitent dans des lotissements qui jouxtent des champs, la plupart du temps traités avec des pesticides.

Depuis le 1er janvier 2020, les pesticides ne peuvent plus être pulvérisés près des habitations. Le gouvernement a fixé, dans un arrêté, les distances minimales d'épandage des pesticides à 5 et 10 mètres, selon les types de cultures.

La distance de 5 mètres concernera les cultures dites basses comme les légumes ou céréales, et celle de 10 mètres les cultures hautes, telles que les arbres fruitiers ou les vignes. Une exception portera également à 20 mètres la « distance incompressible » d'éloignement des habitations pour la petite minorité de produits considérés comme les plus dangereux.

Des dérogations possibles

L'arrêté prévoit la possibilité de dérogations, ramenant les distances minimales jusqu'à 5 mètres pour l'arboriculture et 3 pour la « viticulture et les autres cultures », sauf à proximité des établissements accueillant des « personnes vulnérables, comme les écoles, les hôpitaux, et les maisons de retraite.

Ces dérogations nécessiteront l'emploi de matériels de pulvérisation munis de dispositifs spéciaux « anti-dérive » et l'adoption de « chartes d'engagement départementales ».

Ces distances sont applicables depuis le 1er juillet 2020 pour les cultures ensencées avant le 1er janvier 2020, à l'exception des produits les plus préoccupants. Pour les autres parcelles, elles sont applicables depuis le 1er janvier 2020.

Dans le département d'Eure-et-Loir, une charte a été déposée en Préfecture le 20 mars dernier par les professionnels agricoles.



Pour les produits les plus dangereux



Pour les autres produits phytopharmaceutiques

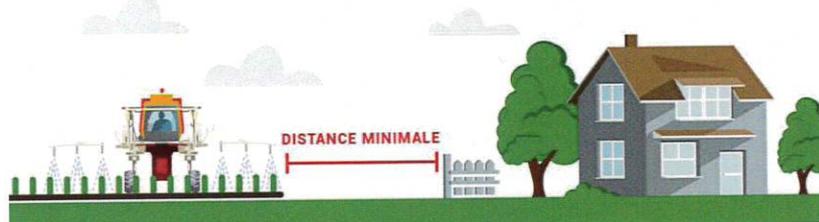
10 m
pour l'arboriculture, la viticulture, les arbres et arbustes, la forêt, les petits fruits et cultures ornementales de plus de 50 cm de hauteur, les bananiers et le houblon

5 m
pour les autres cultures



À condition d'avoir recours à des matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental, les distances minimales peuvent être ramenées, dans le cadre des chartes d'engagements :

- jusqu'à 5 m pour l'arboriculture
- jusqu'à 3 m pour la viticulture et les autres cultures



Dans le cas où la distance séparant le champ de la clôture est supérieur aux distances minimales, **AUCUNE DISTANCE À RESPECTER.**

L'ELIGIBILITE A LA FIBRE POUR LES THIRONNAIS

EURE ET LOIR NUMERIQUE innove et renouvelle son outil d'éligibilité. Les particuliers comme les collectivités locales sont habitués à consulter la carte mise en ligne dès 2016.

La nouvelle carte affiche aussi l'avancée du déploiement dans la zone AMEL qui représente 25% du total et qui est déployé par SFR. Une adresse : www.carte.numérique28.fr

La recherche d'éligibilité a gagné en précision : l'information est disponible pour chaque habitation en particulier (non plus seulement à l'échelle de la commune). Enfin, chaque adresse dispose d'un statut clairement indiqué, via des codes couleurs repensés du vert au rouge. Dans ce dernier cas, l'outil fournit l'indication de l'action à mener pour résoudre le problème qui empêche de rendre éligible l'adresse concernée.



En 2019 a été lancée l'opération « MédiaPost » destinée à mettre à jour la base nationale des adresses. C'est une étape indispensable pour que chaque adresse puisse devenir éligible à la fibre optique.

C'est pourquoi une commission d'adressage a été créée sous la direction de François DORDOIGNE, adjoint en charge des voiries, pour mettre en place la nouvelle numérotation des voies. Le système métrique pourrait être privilégié afin de faciliter la numérotation de nouvelles constructions. Chaque habitation sera informée prochainement et la double numérotation sera en vigueur afin que le relais soit assuré.



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLÉS D'EURE-ET-LOIR (FNSEA 28)

Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions.

Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes, etc.) et plus de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation (circuits courts, restauration, exportation...).

La FNSEA s'engage résolument pour une agriculture moderne, innovante et durable afin de :

- Permettre aux agriculteurs et aux agricultrices de vivre dignement de leur métier et de moderniser leurs exploitations en se battant pour des prix rémunérateurs, une équivalence des normes et un fonctionnement plus juste de la chaîne alimentaire.
- Faire reconnaître les atouts de l'agriculture française, diverse et plurielle, et du modèle d'exploitations familiales.
- Accroître la compétitivité de l'agriculture et la résilience des exploitations confrontées à des aléas qui se multiplient.
- Renforcer la performance économique, sociale et environnementale des exploitations pour répondre toujours mieux aux attentes des agriculteurs et des citoyens.
- Garantir une égalité des chances pour les agriculteurs à travers le maintien de services en milieu rural ou des retraits dignes.
- Relever les nouveaux défis de l'agriculture : adaptation au changement climatique, production d'énergies renouvelables, agriculture de précision, révolution du numérique, etc.

Contact : FNSEA 28 maison de l'agriculture 10 rue Dieu-donné Costes 28000 Chartres - 02 37 33 61 40 -
fnsea28@agricvl.fr - www.fdsea28.com

LE PETIT ÉPEAUTRE D'EURE-ET-LOIR

Nadine et Jean Philippe GUYET sont producteurs de Petit Epeautre à Saint-Arnoult-des-Bois. Le petit épeautre répond à la charte qualité de «Terres d'Eure-et-Loir» marque de La Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir.

Le Petit Epeautre ou Engrain a pour nom latin «Triticum Monococcum». Il fait partie des premières plantes cultivées par les hommes. Cette céréale est une plante rustique. Elle supporte bien les sols pauvres et les conditions climatiques difficiles. Elle résiste bien aux maladies et aux insectes. Elle ne subit aucun traitement pesticides pendant sa végétation, pendant et après sa récolte. Sa productivité par hectare est faible, on peut récolter de 10 à 15 quintaux. Cette plante n'a pas subi de modification génétique depuis plus de 10 000 ans. Son grain vêtu impose un travail de transformation de longue haleine : le décorticage.

Côté nutrition, il présente de nombreux avantages : il contient très peu de gluten (7%) qui est mieux assimilé que celui du blé tendre, est très riche en magnésium, en phosphore, en calcium et contient 8 acides aminés essentiels pour la santé. Il facilite aussi la digestion grâce à son apport en fibres. Cette plante rustique se consomme :

- pour la partie grains : tel quel, comme le riz, avec une texture ferme et fondante à la fois et un goût typique inchangé depuis des millénaires. Elle se cuisine en salades, en risottos et aussi en taboulés ou être accompagnée de légumes, de viandes, de poissons, etc.
 - Pour la partie farine : elle est intégrale, tout simplement en remplaçant la farine de blé par celle du Petit Epeautre. Petite précision pour faire du pain : vous pouvez soit en fabriquer qu'avec la farine du Petit Epeautre, vous aurez alors un pain plus tassé dû à la faible teneur en gluten ou soit en faire avec 400 g de farine de blé et 350 g de notre farine, vous obtiendrez un pain plus levé avec le goût du Petit Epeautre et une conservation de 2 à 3 jours.
- Pour résumé, consommez du Petit Epeautre d'Eure-et-Loir sans modération !



MILOS : PORTRAIT ANIMATEUR + INFO DIVERSES

Créée en janvier 2009, la Mission Locale Ouest et Sud Eure-et-Loir (MILOS 28) assure une mission de service public en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, qualifiés ou non, sortis du système scolaire. À ce titre, ses conseillères assurent des fonctions de repérage, d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes, en leur assurant un soutien personnalisé sur nos sites et/ou permanences délocalisées.

Noëlie Legoix, conseillère Milos, reçoit les jeunes sur rendez-vous à la permanence de Thiron-Gardais tous les 15 jours le jeudi matin à la MSAP.

Les principales missions de la Milos sont :

- l'élaboration d'un projet professionnel, avec aide à la connaissance des secteurs d'activité et des filières de formation pour choisir le métier qui convient.
- la construction d'un parcours de formation, avec aide à la recherche de la formation adaptée à ce métier.
- la recherche d'un emploi avec des conseils sur l'entretien d'embauche, la rédaction du CV, de lettres de motivation, la facilitation des relations avec les employeurs.

Après ces premières étapes, la Milos aide à résoudre les problèmes de déplacements pour effectuer ces démarches, évalue les possibilités d'accès aux aides financières, aux déplacements et à l'obtention du permis B. Elle informe et met en relation avec les organismes utiles à la vie quotidienne. Elle propose un accompagnement sur les problèmes de logement, santé, mobilité, démarches administratives, difficultés financières et loisirs

QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR LE TERRITOIRE TERRE DU PERCHE EN 2019 :

73 jeunes reçus pour la première fois au sein de la MILOS • **212 jeunes** accompagnés sur le territoire
• **1972 propositions** faites dans leurs parcours • **156 jeunes** en situation d'Alternance
ou d'Emploi ou de Formation ou d'Immersion

Mission locale Ouest et Sud Eure-et-loir : 2 rue Sainte-Anne, 28400 Nogent-le-Rotrou - Tél : 02.37.52.57.71

AMBULANCE THIRONNAISE

Les Ambulances Thironnaises ont été reprises.

Depuis le 1^{er} novembre 2019, les Ambulances Charles de Margon, créées en 1977, ont repris les Ambulances Thironnaises, tout comme des Ambulances Authonnaises et les Taxis de la Bazouche-Gouet. Située 4, rue Philippe Lamirault, près du centre de secours des sapeurs-pompiers, dans le local créé à l'origine pour les Ambulances Thironnaises, l'entreprise regroupe treize salariés, dont une partie a été reprise. Parmi eux, Sandrine Fleuroux assure l'accueil téléphonique. « Nous desservons un périmètre de trente kilomètres. », indiquent Gaëlle et Sylvain Charles. Téléphone : 02 37 49 54 26.



RÉSEAU DES ABBAYES NORMANDES

L'abbaye de Tiron, un ordre légendaire

« ...ceux de l'abbaye de Tyron, enfants de saint Benoît, qui m'ont fait la grâce de me recevoir dans leur ordre. » Ainsi parle le héros du Roman de Renart, en évoquant l'abbaye du Perche alors célèbre, fondée au XII^e siècle par saint Bernard de Ponthieu. Elle eut sous sa dépendance de nombreux établissements en France, mais aussi en Ecosse, en Angleterre et en Irlande.

Si la plupart de ses bâtiments ont été détruits après la Révolution, l'abbaye propose aujourd'hui au visiteur plusieurs centres d'intérêt.

De ses origines subsiste l'abbatiale, devenue l'église paroissiale de la commune. Construite en grès roussard, matériau caractéristique de la région, elle conserve d'intéressants décors extérieurs romans. Sa nef unique, d'une longueur exceptionnelle de 64 mètres, abrite une belle série de stalles de la fin du Moyen-Age, sculptées d'animaux fantastiques et de figures grotesques.

A l'emplacement du cloître et des bâtiments monastiques, on visite librement le Domaine de l'abbaye et ses jardins thématiques associés à la grange aux dîmes, récemment restaurée.

Enfin, adossé à l'église, l'ancien collège créé par les religieux mauristes vers 1630, devenu collège militaire royal en 1776 est aujourd'hui propriété de M. Stéphane Bern, qui y a ouvert depuis peu un musée lié à l'histoire de l'abbaye. Plus d'information sur le réseau des abbayes normandes : www.abbayes-normandie.com

SMAR LOIR 28

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir en Eure-et-Loir - 400 km de cours d'eau + de 80 communes, 6 communautés de communes adhèrent au syndicat (dont la CdC Terres de Perche). Créé le 1^{er} janvier 2012, le SMAR Loir 28 est une structure publique qui intervient pour la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et la Prévention des Inondations (PI) : la GEMAPI. En vue d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau, il mène des études et réalise des travaux reconnus d'intérêt général sur le Loir et ses affluents. Son objectif : le bon état des eaux !

Le SMAR Loir 28 aménage les cours d'eau : tracé sinueux, lit resserré pour une hauteur d'eau plus importante l'été. Des blocs sont posés pour diversifier les habitats. Le libre écoulement est restauré en enlevant les ouvrages sans usage. Abattre, élaguer les arbres penchés, instables ou morts pour rajeunir et remettre en état les boisements de berge. Enlever les branchages et troncs pour désobstruer et désensiviser la rivière. Aménager des abreuvoirs pour préserver les berges.

Le contrat territorial Loir amont est un programme d'actions sur 6 ans. Il vise la reconquête des milieux aquatiques et humides.

Contact : SMAR Loir 28 72 rue de Chartres 28800 BONNEVAL - 02 37 45 82 00 - contact@smar-loir28.fr - www.smar-loir28.fr

LA GAZETTE BEAUCE, PERCHE ET THYMERAIS

La Gazette est née le 1^{er} Mai 1996, elle a su traverser le temps et rester un petit journal de pays qui reflète tous les talents et toutes les richesses culturelles et naturelles de nos trois belles régions.

Animée par des bénévoles, elle est au service d'un large public, et est financée par les cotisations, abonnements et annonces publicitaires.

RESPECTER, PARTAGER, FRATERNISER telle est leur devise !



LA WILD
CODE SCHOOL

Fondée en 2014 par Anna Stépanoff et Romain Coeur, la Wild Code School s'est propagée dans 13 villes en France et 11 villes à l'étranger. Lors d'un hackathon pour imaginer l'éducation de demain, les deux fondateurs décident de s'attaquer à la formation des développeurs web, un métier déjà en pénurie à cette époque en France. C'est ainsi que le premier campus Wild Code School voit le jour à La Loupe (région Centre) en 2013 et accueille les premiers Wilders. Cette école numérique donne les clés pour développer les compétences qui permettent à chacun de s'adapter aux changements et d'assurer son avenir professionnel (et personnel). Leur pédagogie rend l'élève acteur principal de son apprentissage (et non pas un élève passif, en observation).

Aujourd'hui la Wild Code School c'est :

- plus de 2000 anciens élèves,
- 3 spécialités (développement web, analyse de la data, cybersécurité)
- plus de 20 campus en Europe
- un taux de 90% d'insertion professionnelle.

Pour plus d'informations :
laloupe@wildcodeschool.com
Tel. : 06 42 16 74 09
18 rue de la Gare - 28240 La Loupe

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bleue



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Le bar-tabac de Thiron-Gardais propose le paiement de proximité

Depuis le 15 avril dernier, le bar-tabac tenu par Frédérique et Marc Prévost propose au public un système de paiement par carte bancaire ou en espèces de leurs impôts et de leurs amendes. « Le document doit porter la mention « payable chez les buralistes ». Il scanne lui-même le flashcode de son document grâce au terminal de la FDJ (Française des jeux). Après paiement, nous lui remettons un justificatif. Le montant réglé par carte bancaire est sans limite maximum, en revanche le paiement en espèces ne doit pas dépasser 300€. », explique le patron qui, depuis le déconfinement, a déjà recueilli une quarantaine de paiements. Bien sûr, les buralistes sont là pour aider les utilisateurs. « Si quelqu'un nécessite des renseignements, nous le redirigeons vers les services des Finances Publiques, soit pour des explications sur sa facture, la contestation de celle-ci ou encore une demande de délai de paiement. Il peut aussi trouver des réponses sur le site Internet www.impotsgouv.fr ou au 08 09 401 401, numéro du centre de contact des Finances Publiques.»



COMPTEURS ÉLECTRIQUES COMMUNICANTS DITS « LINKY »

Les opérateurs chargés de la distribution d'électricité déploient actuellement les compteurs communicants sur l'ensemble du territoire national. Dans notre commune, c'est Enedis qui assurera l'installation du compteur « Linky » dans les semaines et mois à venir. Ces compteurs peuvent susciter des interrogations, voire des inquiétudes.

La Préfecture d'Eure-et-Loir rappelle :

- D'une part, que le développement des compteurs est imposé par l'article L.341-4 du code de l'énergie, faisant suite à la directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009,
- D'autre part, que les compteurs sont la propriété des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Electricité, mais que seul le concessionnaire a le droit de les développer et de les exploiter ainsi que l'a indiqué la jurisprudence (Cour Administrative d'Appel de Nancy- 12 mai 201).

RÉCOMPENSES MAISONS FLEURIES LA COMMUNE A RÉCOMPENSÉ LES PASSIONNÉS DE FLEURS

Avec l'annulation du banquet des anciens pour raisons sanitaires, la remise des récompenses du concours des maisons fleuries, qui le précède généralement, s'est déroulé dimanche 18 octobre, au domaine de l'Abbaye, dans le cadre de la fête d'automne. Victor Provôt, le maire et les membres de la commission des fleurs, ont remis aux récipiendaires un diplôme,

un bon d'achat d'une valeur allant de 10 euros à 30 euros selon son classement, à utiliser chez la Fée Tulipe. Une rose venait compléter la récompense. Un prix était également décerné aux responsables des espaces verts de la commune. « Nous avons souhaité, cette année, décerner un diplôme à ceux qui, malgré leurs efforts, n'ont pas réussi à décrocher

le troisième prix, espérant ainsi encourager le fleurissement du bourg, apprécié des habitants comme des touristes. », a expliqué Florent Roy, adjoint au Dynamisme et au Vivre ensemble, heureux de constater la forte participation malgré une haute saison défavorable à la réussite des plantations.



Palmarès : **1^{er} prix** à Paulette Allard, Nadine et Jean-Philippe Guyet.
2^{ème} prix à Yannick et Bruno Boucher, Maria Calado, Alain Couturier, Christiane et Yves Houvet, Geneviève Larssonier.
3^{ème} PRIX à Françoise et Patrick Bulou, Odette Chansard, Jacqueline Cottreau, Marguerite Descamps, Annie et Bernard Dufay, Patricia Gabillard, Héryl Grondin, Claudine et Marcel Guillon, Yves Hardy, Odette Huet, Denis Houmard, Françoise et Raymond Manière, Gérard Marchand, Huguette Morice, Odette et Gilbert Philippe, Magali Poussart, Martine et Christian Radiguet, Monique Truillet, Rolande et Claude Yzon.

Diplôme d'encouragement à Raymond Garnier, Jacqueline Gouby, Christiane et Alain Gramond, Stéphane Legros, Jean-Pierre Mauté, Madeleine et Jean Pelletier, Christophe Trouillet, Ginette Voisin.



Les samedis de l'été



Animations sportives - été 2020



Remise récompenses fin d'année - CM2





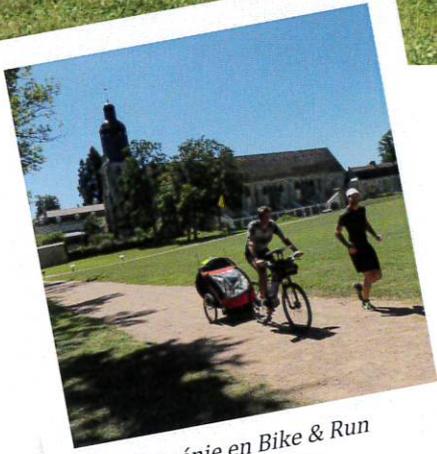
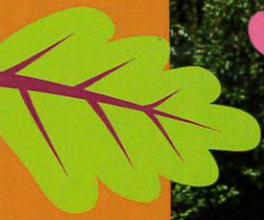
Brocante du 14 juillet



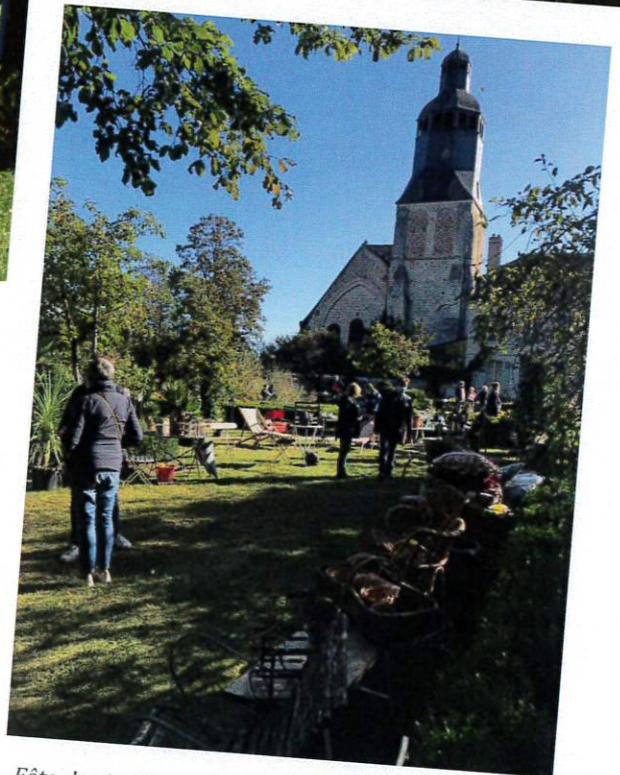
Remise récompenses concours Média Plumes



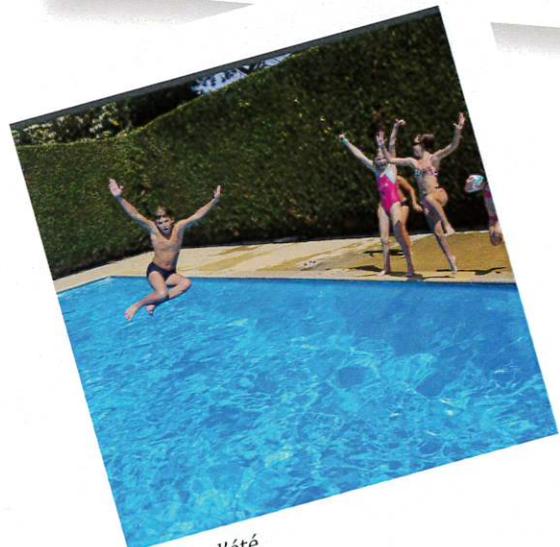
9^{ème} salon du livre



La véloscénie en Bike & Run
en passant par Thiron



Fête des jardins



Piscine d'été





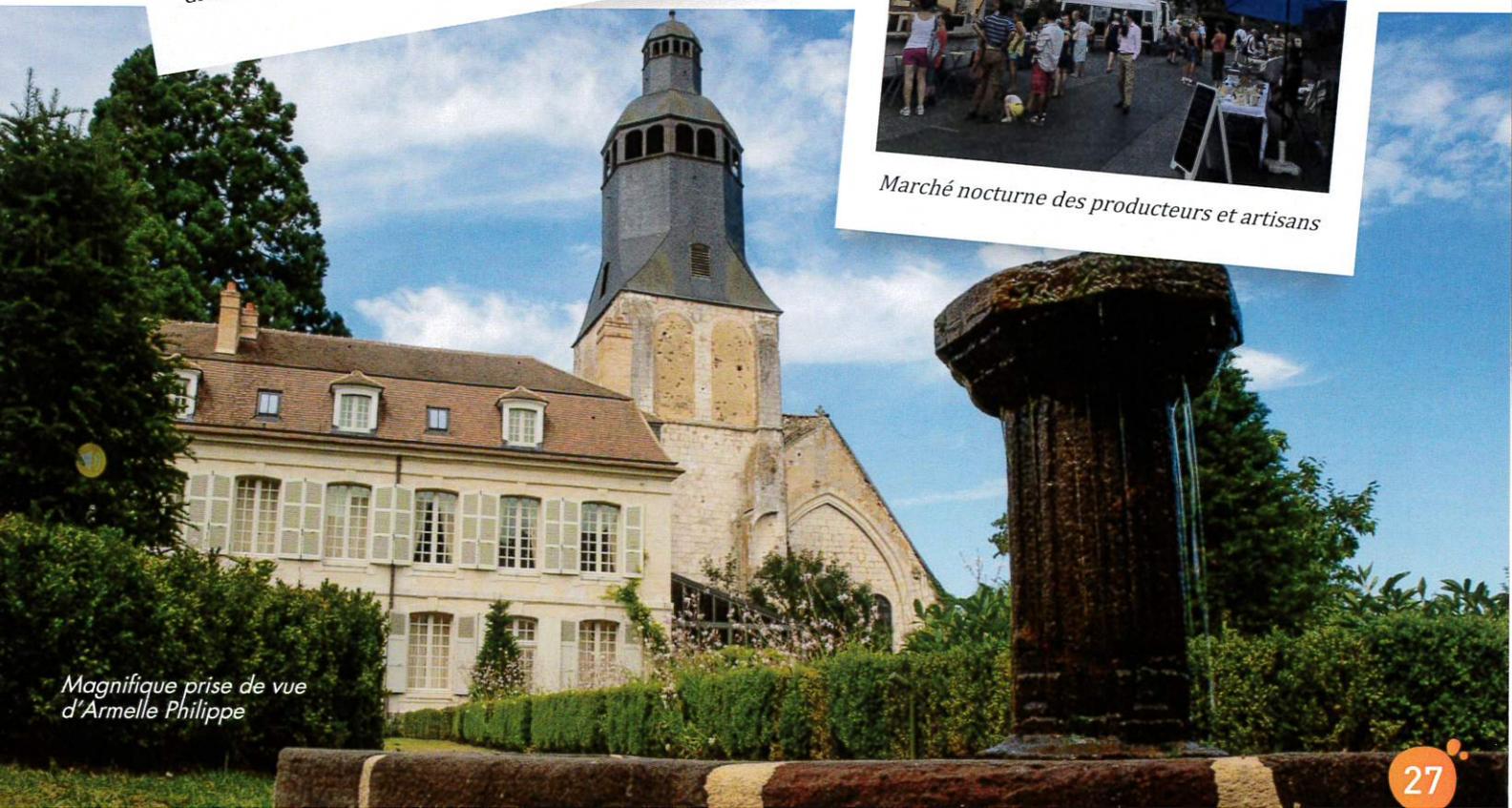
Assemblée générale de la Kilt Society France



Grand ramassage pour les mangeurs de pommes



Marché nocturne des producteurs et artisans



Magnifique prise de vue
d'Armelle Philippe

Edition de la Comtesse

UN COURS PAR Bancal

à Thiron-Gardais

Cela a commencé par une longue promenade avec les élèves des classes de l'école primaire « Les Enfants de Renart » de Thiron-Gardais afin de découvrir ou plutôt redécouvrir la commune.

Les bancs qui s'y trouvent ont été nos sources d'inspiration pour inventer des histoires, dessiner, photographier, et réaliser le document que vous avez entre les mains. Il se situe entre le carnet de voyage et le dépliant touristique.

Nous vous proposons maintenant de prendre votre courage à deux pieds, et de vous laissez enchanter avec ce parcours bancal que nous avons réellement imaginé !

Doctolib

#SoignezVous

Continuez de consulter normalement.



Alors qu'un second confinement est en cours en France, vos praticiens continuent de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et se mobilisent pour vous rappeler qu'il est important de continuer à vous soigner.

Ne prenez pas de risque avec votre santé : #SoignezVous !

Praticiens et dépistages sont à votre disposition



Vos praticiens continuent de vous accueillir. L'ensemble des cabinets médicaux, paramédicaux, dentaires et pluridisciplinaires restent ouverts durant ce confinement. À l'hôpital comme dans les cabinets de village, toutes les mesures de précaution sont prises pour assurer votre sécurité.



Téléchargez l'application TousAntiCovid afin de lutter contre le virus.

TousAntiCovid vous permet d'être alerté et d'alerter les autres en cas d'exposition au COVID-19.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

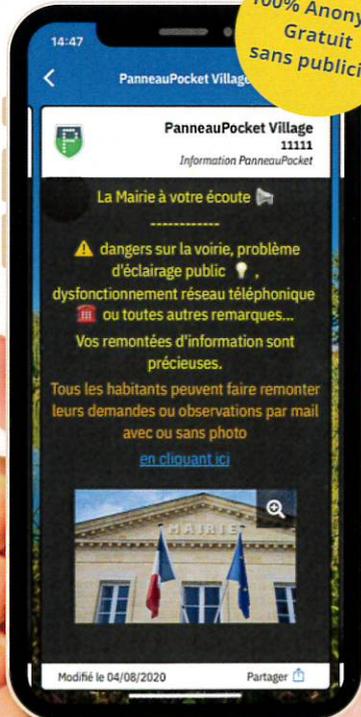
Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com



100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

© PanneauPocket